

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE TERRITORIALE ET DE L'INSERTION

Centre des 4 As

4 rue de l'As de Carreau - Tour B - 6^e étage
90000 Belfort

Courriel : direction.insertion@territoiredebelfort.fr

Plus d'informations sur
www.territoiredebelfort.fr/insertion-emploi



LE RSA RÉNOVÉ VOTRE PARCOURS VERS L'EMPLOI



Département
du Territoire de Belfort

Tél. 03 84 90 90 90

Courriel : contact@territoiredebelfort.fr

Hôtel du Département
6 place de la Révolution française
90020 Belfort CEDEX
www.territoiredebelfort.fr

Les allocataires du Revenu de solidarité active
bénéficient d'un **dispositif d'orientation
et d'accompagnement** porté par
le Département du Territoire de Belfort.

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)
Montant connu du RSA "complément d'a
s'ajoute si le montant est inex


TERRITOIRE
SOLIDAIRE

ÉTAPE 1 : L'ORIENTATION.

→ RENDEZ-VOUS POUR PARLER DE VOS DROITS ET DEVOIRS.

Pour qui ?

- Toute personne qui demande à bénéficier du RSA.

Pour quoi ?

- **Analyser et comprendre** vos droits CAF.
- **Détecter vos besoins** (soins de santé).
- **Vous orienter** auprès d'un référent unique : Mission Locale, France Travail ou services du Conseil départemental.

Avec qui ?

Un conseiller de la CAF.



Où ?

CAF du Territoire de Belfort

12 Rue du Général Strolz - 90000 Belfort

Quand a lieu le rendez-vous ?

Sous 10 jours après votre demande de RSA. Durée : 45 minutes.

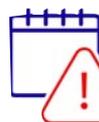


→ une invitation par sms ou par courriel vous sera adressée.

ÉTAPE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT.

→ UN RÉFÉRENT UNIQUE.

- **Vous aider** et vous suivre tout au long de votre parcours.
- Vous apporter **un accompagnement** adapté à vos besoins.
- **Définir** avec vous **les objectifs** et baliser les heures d'activité de votre parcours.
- **Signer** un contrat d'engagement.
- **Se rencontrer** au moins 1 fois par mois.



Votre présence aux rendez-vous et la réalisation des actions prévues sont nécessaires pour maintenir le RSA.

Les partenaires comme France Travail, la Mission Locale et le Département mettent en place **un accompagnement dédié** aux demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA afin de retrouver rapidement le chemin de l'emploi.

Les heures d'activité : qu'est-ce que c'est ?

- **Des ateliers** pour valoriser votre profil professionnel ;
- **des solutions** pour surmonter les freins (mobilité, budget, soins santé, garde d'enfants) ;
- **des actions de formation** : de la remise à niveau aux formations qualifiantes ;
- **des dispositifs d'accès à l'emploi** : immersion professionnelle, contrat aidé et contrat de travail.

